

ESADHaR

Appel à candidatures
2023

Résidence d'été
Cité
internationale
des arts
Paris

ESADHaR



PALAIS
DE TOKYO

Appel à candidatures 2023 RÉSIDENCE D'ÉTÉ

un programme proposé par
L'ESADHaR - la Cité internationale des arts
la galerie Duchamp d'Yvetot - le Palais de Tokyo

Date limite de candidatures : 27 mars

Appel à candidatures 2023 RÉSIDENCE D'ÉTÉ

un programme proposé par
L'ESADHaR - la Cité internationale des arts
la galerie Duchamp d'Yvetot - le Palais de Tokyo

Date limite de candidatures : 27 mars

APPEL À CANDIDATURES

À partir de 2023, l'ESADHaR en collaboration avec la Cité internationale des arts, la galerie Duchamp d'Yvetot (centre d'art d'intérêt national) et le Palais de Tokyo initient RÉSIDENCE D'ÉTÉ, un nouveau programme dont l'objectif est de soutenir et d'encourager l'insertion professionnelle des créateurs émergents.

Le programme est ouvert aux diplômé.e.s de l'ESADHaR depuis moins de 5 ans (2019, 2020, 2021, 2022).

RÉSIDENCE D'ÉTÉ se déploie en plusieurs temps :

- une résidence à la Cité internationale des arts à Paris de 3 mois à l'été 2023
- la participation au programme Y-A-C-M-É (Young Artistes Créateurs Médiateurs Étudiants) été 2023
- une exposition personnelle à la galerie Duchamp d'Yvetot en octobre 2023

Il s'agit pour le.la lauréat.e de se consacrer entièrement à sa pratique artistique ainsi qu'à la constitution de son réseau professionnel, de diffuser son travail dans un centre d'art et de mener un atelier culturel et créatif à destination des publics prioritaires avec l'accompagnement professionnel du service de médiation culturelle du Palais de Tokyo.

LES CONDITIONS

Période de résidence à la Cité internationale des arts : du 2 juin au 28 août 2023

Période d'intervention au Palais de Tokyo : entre juillet et septembre 2023

Le.la lauréat.e bénéficie :

Dans le cadre de la résidence à la cité internationale :

- de la mise à disposition d'un espace de travail et de vie meublé sur son site du Marais,
- d'un accompagnement professionnel et artistique ;
- d'une bourse de vie de 3000€ ;
- d'une aide à la production de 1000€.

Dans le cadre du programme Y-A-C-M-É (Young Artistes Créateurs Médiateurs Étudiants) :

- d'une rémunération de 1700 euros brut pour l'ensemble de sa mission ;
- d'une aide à la production pouvant aller jusqu'à 1000 euros HT pour couvrir le matériel nécessaire à la réalisation des ateliers.

Dans le cadre du partenariat avec la Galerie Duchamp : d'une exposition personnelle de 15 jours dans l'espace du rez-de-chaussée de la Galerie Duchamp.

COMMENT CANDIDATER ?

APPEL À CANDIDATURES

Les candidatures sont à transmettre par mail à l'ESADHaR en un seul fichier PDF de moins de 20 Mo.

Merci de nommer le fichier : NOM_PRENOM_candidature_RESIDENCE DETE

Adresse email : candidature@esadhar.fr

PIÈCES À FOURNIR :

- un curriculum vitae (4 pages maximum) ;
- un dossier artistique comprenant une dizaine de visuels d'œuvres réalisées avec légendes complètes (15 pages maximum), le cas échéant avec liens vidéo (vimeo, youtube, soundcloud...);
- une lettre d'intention présentant le projet que le candidat.e souhaite développer dans le cadre de l'ensemble du programme « Résidence d'été », les raisons pour lesquelles leur travail justifie la nécessité de cette résidence d'un point de vue à la fois artistique et de réseau professionnel (entre 2 à 4 pages maximum).

MODALITÉS & CRITÈRES DE SÉLECTION

- Transmission des candidatures : date limite le 24 mars 2023
- Annonce des résultats : mi- avril 2023
- Résidence à la Cité internationale des arts : du 2 juin au 28 août 2023
- Participation au programme Y-A-C-M-É (Young Artistes Créateurs Médiateurs Étudiants) juillet/septembre 2023
- Exposition à la Galerie Duchamp : octobre 2023

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ & COMMISSION DE SÉLECTION

RÉSIDENCE D'ÉTÉ s'adresse aux artistes ayant obtenu leur DNSEP à l'ESADHaR en 2019, 2020, 2021 et 2022.

Une commission composée de personnalités qualifiées étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme. Les membres du jury, accorderont une attention particulière à la qualité artistique du projet, à l'adéquation des recherches avec les enjeux et perspectives de résidence à Paris et en prenant en compte l'accompagnement et le soutien proposés par la Cité internationale des arts, et les contacts déjà établis et/ou identifiés à Paris.

PARTENAIRES

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN LE HAVRE-ROUEN

L'École supérieure d'art et design le Havre-Rouen (ESADHaR) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche composé de deux campus, celui de Rouen (siège social) accueille le département Art et celui du Havre, accueille le département Design graphique ainsi que le département Création littéraire (double diplôme en partenariat avec l'université Le Havre Normandie). L'ESADHaR délivre des diplômes nationaux sous tutelle du ministère de la Culture : le Diplôme National d'Art (DNA) valant grade de licence en Art et en Design graphique et le Diplôme National Supérieur d'Art Plastique (DNSEP) valant grade de master en Art, Design graphique et Création littéraire Par ailleurs, avec l'ésam Caen/Cherbourg, l'ENSA Normandie et l'école doctorale 558 HMPL de Normandie Université, l'ESADHaR propose RADIANT, un doctorat de recherche et création artistique.

LA CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines. Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts permet à des artistes de travailler dans un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel. Les résidents bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts. Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résidents leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines. En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

Appel à candidatures 2023 RÉSIDENCE D'ÉTÉ

un programme proposé par
L'ESADHaR - la Cité internationale des arts
la galerie Duchamp d'Yvetot - le Palais de Tokyo

Date limite de candidatures : 27 mars

LA GALERIE DUCHAMP

Créée en 1991, la galerie Duchamp, centre d'art contemporain d'intérêt national, organise quatre à cinq expositions par an ainsi que des résidences d'artistes et développe, depuis son ouverture, une importante activité d'édition. Sa mission première est d'accompagner l'expérimentation et la recherche contemporaine dans le champ des arts plastiques. Dans ses murs, elle accueille des visiteurs (environ 5000 par an) et organise des actions pour les publics, qui visent à une meilleure compréhension de la création artistique d'aujourd'hui. Elle coordonne notamment depuis 25 ans un programme de résidences d'artistes en milieu scolaire (écoles, collèges et lycées d'Yvetot et sa région) qui s'intègrent aujourd'hui dans un parcours d'éducation artistique et culturelle baptisé Iconocube. La galerie Duchamp, centre d'art contemporain de la Ville d'Yvetot, reçoit le soutien financier du ministère de la Culture, de la DRAC Normandie, de la Région Normandie et du département de la Seine Maritime.

LE PALAIS DE TOKYO

Véritable lieu de vie au croisement de toutes les cultures émergentes, le Palais de Tokyo, site de création contemporaine, entend être une place publique en perpétuel mouvement, réactivée sans cesse. À la différence d'un musée qui a pour principale mission d'acquiescer et de présenter des œuvres considérées comme majeures au regard de l'histoire de l'art, le Palais de Tokyo, centre d'art, a pour vocation d'aider les artistes vivants à produire et diffuser leurs œuvres. Des artistes du monde entier sont ainsi invités à réaliser des œuvres, pour des durées d'exposition variables (d'une journée à plusieurs mois). Le Palais de Tokyo accueille également des artistes, commissaires d'exposition ou critiques d'art au sein de son unité pédagogique : Le Pavillon. Il offre à ses participants un espace de recherche et de débats ainsi qu'un atelier de travail.

EN SAVOIR PLUS

Directrice des études Le Havre : tiphanie.dragaut@esadhar.fr

Directrice des études Rouen : marie-jose.ourtilane@esadhar.fr

Campus Le Havre
65 rue Demidoff - 76600 Le Havre

Campus Rouen
2 rue Giuseppe Verdi - 76000 Rouen

téléphone : +33 (0)2 35 53 30 31

www.esadhar.fr

